

# PROJET « IMPULSION » DE LA DGA

## Impulsion ne veut pas dire impulsif !

Le Délégué Général à l'Armement a présenté, **lundi 23 janvier**, aux organisations syndicales, les grandes lignes du projet impulsion de la DGA.

**FO DÉFENSE** note que ce projet est marqué, selon le Délégué Général à l'Armement, par :

- Une réorganisation de la DGA par grandes missions : on parle ainsi de direction de l'ingénierie et de l'expertise et non plus de direction technique, de direction des opérations du MCO et du numérique et non plus de Direction des opérations,
- La volonté de renforcer le travail collaboratif entre les armées et la DGA sur les grands programmes,
- Une structure de soutien aux PME clairement identifiée,
- La création d'un service du pilotage et de la performance,
- Une volonté de « débalardiser » des directions de programme vers la province afin de rendre plus attractifs des postes au sein de la DGA. Cela devrait se traduire par un renforcement des fonctions des CPP/RH ce qui, pour **FO**, reste à démontrer.

Tout cela s'inscrit dans un calendrier ambitieux qui prévoit une mise en œuvre de cette nouvelle organisation, dès septembre 2023. On peut légitimement douter de la capacité des services à tenir ce calendrier.

**FO** a rappelé que l'impact RH de ce projet ne semblait pas, à cette date, clairement identifié :

- On ne peut, à ce stade, mesurer le nombre d'agents qui vont voir leur fiche de poste connaître des modifications substantielles et donc bénéficier des mesures d'accompagnement.

**FO** note, par exemple, que la réforme de la DO avec la suppression de deux Unités de Management devrait se traduire par des implications concrètes sur le fonctionnement du travail d'agents du SEREBC.

**FO** note que la nouvelle création du service de pilotage de la performance correspondrait aussi a priori à une réorganisation pour ces agents. Mais seule l'analyse des textes en organisation va permettre de répondre à ces questions et de rassurer les agents.

- La présentation de la DGA-DRH n'a pas été faite à ce stade. Pour **FO**, le renforcement du bureau des transformations, s'il est prévu, devrait permettre de suivre, au mieux, la mise en place du projet impulsion.



- **FO** rappelle, avec force, que ce projet est mis en place de manière quasi concomitante avec la déclinaison de la convention collective de la métallurgie qui passe par une analyse des fiches de poste des TCT/ICT.  
**FO** sera vigilante sur l'impact de ce projet sur la nouvelle définition des fiches de poste de ces agents.  
**FO** apportera la même attention sur les dossiers d'avancements des fonctionnaires.
- **FO** a souligné, à la DGA, la nécessité de faire preuve de la même ambition pour ces ingénieurs civils de la défense que pour les ICT dans la négociation des mesures catégorielles. La DGA doit défendre toutes les compétences des agents dont elle a besoin pour la réalisation de ces missions. C'est aussi à ce titre des mesures catégorielles que **FO** a demandé un point de situation sur la déclinaison et la finalisation du groupe de travail sur les sujétions liées aux essais.
- Enfin, pour **FO**, tout cela ne peut se faire sans cohérence avec les décisions ministérielles et la politique RH qui relève, faut-il le rappeler, de la DRH-MD. La DGA n'est pas dans un autre système solaire que le reste des Armées et devra aussi tenir compte des conclusions de la Loi de Programmation Militaire (LPM) pour inscrire son action dans la durée et non dans la précipitation.

PARIS, le 28 janvier 2023

**FO DÉFENSE** , confortée dans sa deuxième place est toujours présente pour **vous informer, vous protéger, revendiquer et agir pour vous.**

**TOUTES et TOUS en grève, à nouveau,  
le 31 janvier 2023.**



COMMUNIQUE